

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 04 avril 2023

Référence
<b>2023_024</b>

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'OLBY, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel GAUTHIER, maire.

Objet de la délibération
<b>Vote du budget primitif 2023 – budget eau et assainissement</b>

**Présents** : M. ACHARD Nicolas, M. ANDANSON Alain, Mme BRIGNON Hélène, M. CARAY Frédéric, Mme FINET Hélène, Mme GUILLAUME Michelle, M. GAUTHIER Samuel, Mme LANGLAIS Sarah, Mme MAZET LACOURT Noëlle, M. MEGEMONT Etienne, M. NESME Emmanuel, M. OUVRARD Dominique, Mme PLANEIX Bernadette, M. TRONCHE Aymeric.

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

**Excusé(s) ayant donné procuration** : Madame Catherine BONY (pouvoir à Madame Hélène FINET)

**Absent excusé** :

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme MAZET LACOURT Noëlle

Date de la convocation
28 mars 2023

**Objet de la délibération** : Vote du budget primitif 2023 – budget eau et assainissement

Date d'affichage
11 avril 2023

**Rapporteur** : Samuel GAUTHIER

Vote
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2311-1 et suivants relatifs à l'adoption du budget communal ;  
 Vu l'article 107 de la Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;  
 Vu le Décret n°2016-834 du 24 juin 2016 relatif à la mise en ligne de documents budgétaires par les collectivités territoriales et par leurs établissements publics de coopération ;  
 Vu l'instruction comptable M49 applicable aux communes ;  
 Vu le travail préparatoire réalisé par la commission finance, suivi d'une réunion de travail avec le conseiller aux décideurs locaux M. MARION BERTHE le jeudi 23 mars 2023,  
 Vu la réunion du mardi 28 mars 2023 présentant un premier budget aux conseillers municipaux volontaires.

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE DE CLERMONT -FERRAND  
 Le : 11 avril 2023

Monsieur le Maire propose de présenter le budget eau et assainissement. Celui-ci s'équilibre avec un montant total de 776 301,74 € en recettes et en dépenses.

Et

Publication ou notification du :  
 11 avril 2023

Ce montant se compose de la manière suivante selon le budget investissement et le budget fonctionnement :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	206 721,22 € dont 41 314,26 € (virement à la section investissement)	206 721,22 € dont 103 143,22 € de report de 2022
Investissement	569 580,52 €	569 580,52 € dont 41 314,26 € issus du budget fonctionnement et 91 664,74 € de report 2022

Il précise également les montants des opérations d'ordre de transfert entre sections :

- 23 855 € de dotations aux amortissements en dépenses budget fonctionnement
- 23 855 € Opération d'ordre entre section d'investissement en recettes
- 13 378,00 € Opérations d'ordre de section Dépenses investissement
- 13 378,00 € Opérations d'ordre de section Recettes Fonctionnement
- 14 202,52 € Opérations patrimoniales en dépenses budget investissement.
- 14 202,52 € Opérations patrimoniales en recettes budget investissement

Monsieur le Maire présente le détail par chapitre du **budget fonctionnement** :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	39 100,00
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	25 000,00
ATTENUATIONS DE PRODUITS	12 500,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	62 551,96
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 000,00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	400,00
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	41 314,26
<i>VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT</i>	<i>23 855,00</i>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>206 721,22 €</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	13 378,00
VENTE PRODUITS FABRIQUES	90 200,00
EXCEDENT 2022	103 143,22
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>206 721,22 €</b>

Monsieur le Maire apporte le détail par chapitre du **budget investissement** :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	13 378,00
OPERATIONS PATRIMONIALES	14 202,52
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	47 000,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 000,00
IMMOBILISATION EN COURS	480 000,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>569 580,52 €</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	91 664,74
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	41 314,26
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	23 855,00
OPERATIONS PATRIMONIALES	14 202,52
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	24 000,00
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	374 544,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>569 580,52 €</b>

Les principaux travaux pour l'année 2023 sont les suivants :

- Finalisation du diagnostic assainissement
- Engagement d'une première tranche de travaux pour le remplacement des conduites AEP et assainissement.

Ceci exposé,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **VALIDE** le budget primitif M49 pour l'année 2023 du budget eau et assainissement.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.  
Au registre sont les signatures.

Le Maire  
Samuel GAUTHIER



Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le



ID : 063-216302570-20230404-2023\_024-DE

